



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 800 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Québec est la seule juridiction au Canada n'ayant pas de programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal;

CONSIDÉRANT QUE le cancer colorectal est le deuxième type de cancer le plus meurtrier au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le cancer colorectal est un cancer dit silencieux dont les symptômes ne se déclarent presque pas avant d'être en stade avancé;

CONSIDÉRANT QUE les taux de survie pour le cancer colorectal sont de plus de 90 % lors d'un diagnostic à un stade précoce;

CONSIDÉRANT QUE malgré l'accès au test RSOSi pour les 50 à 74 ans dans les points de services locaux, le fardeau de s'informer reste sur les épaules des citoyens, particulièrement dans un contexte où l'accès à un médecin de famille demeure compliqué;

CONSIDÉRANT QU'en avril 2023, l'Assemblée nationale a adopté une motion unanime qui engage le gouvernement à déployer le programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal, d'ici la fin de son mandat, soit en octobre 2026;

CONSIDÉRANT QUE des milliers de personnes ont demandé le déploiement de ce programme à travers les activités de la Société canadienne du cancer.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de s'assurer que le réseau dispose des ressources technologiques, humaines et financières pour soutenir un programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal;
- d'annoncer le déploiement du programme de dépistage organisé pour le cancer colorectal qui inviterait les personnes âgées de 50 à 74 ans, aux deux ans, à passer un test RSOSi, le plus rapidement possible.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**Joël Arseneau
Député des Îles-de-la-Madeleine**

25 novembre 2025

Date de signature de l'extrait